



Enquête sur la transition à la vie civile: Rapport sur les vétérans de la Force régulière

Sommaire

Contexte

La transition de la vie militaire à la vie civile est un événement important, mais qui reste mal documenté, dans le parcours de vie des vétérans des forces armées. Dans le présent rapport, les vétérans en question sont des anciens membres des Forces canadiennes qui ont été libérés du service militaire, quel que soit le nombre de leurs années de service. Les vétérans qui éprouvent des difficultés à réintégrer la vie civile peuvent obtenir un soutien grâce aux programmes d'Anciens Combattants Canada (ACC). Les dernières données sur la santé de la population des vétérans des FC qui sont bénéficiaires d'avantages d'ACC commençaient à être dépassées et aucun sondage exhaustif n'avait encore été réalisé auprès des vétérans qui ne reçoivent pas d'avantages d'ACC. Des données plus complètes sont nécessaires pour permettre de répondre aux besoins modernes de réinsertion des vétérans, y compris l'évaluation des programmes de la Nouvelle Charte des anciens combattants lancés en 2006 et des autres programmes établis par ACC et le ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes (MND/FC).

Objectif

L'*Enquête sur la transition à la vie civile (ETVC)* avait pour but de mesurer l'état de santé, le degré d'invalidité et les déterminants de la santé des anciens membres de la Force régulière après leur libération du service militaire.

Conception

Statistique Canada a mené une enquête transversale à l'aide d'interviews téléphoniques assistés par ordinateur, au cours des mois de février et mars 2010. L'échantillon a été stratifié en trois groupes : les clients d'ACC bénéficiaires d'avantages des programmes de la Nouvelle Charte des anciens combattants (clients de la Nouvelle Charte); les clients d'ACC bénéficiaires de pensions d'invalidité mais d'aucun avantage de la Nouvelle Charte d'ACC (clients de PI); et les vétérans non bénéficiaires d'avantages d'ACC (non-clients).

Participants

Les répondants étaient des vétérans de la Force régulière des Forces canadiennes qui ont été libérés entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 2007. L'échantillonnage excluait les personnes qui étaient retournées dans les FC et qui étaient en service au moment de l'enquête, vivaient dans les territoires ou à l'extérieur du Canada, résidaient dans des établissements de soins de longue durée ou étaient décédées. Parmi les

vétérans inclus dans l'échantillon, le taux de réponse était de 71 %, et 94 % ont accepté que leurs réponses soient transmises à ACC et au MDN, ce qui donnait un échantillon représentatif à l'échelle nationale de 3 154 personnes. La population sondée était très hétérogène, composée d'un large éventail de caractéristiques sociodémographiques et de service :

- 8 % étaient des clients de la Nouvelle Charte, 26 % des clients de PI et 66 % des non-clients
- Tous s'étaient joints aux FC dans les années 1960 et après
- L'âge moyen était de 46 ans (variant de 20 à 67)
- 12 % étaient des femmes
- 76 % étaient mariés ou conjoints de fait
- 53 % avaient servi pendant une période de 20 ans ou plus
- 65 % avaient été déployés
- 65 % étaient des militaires de rang au moment de leur libération et 19 % étaient des recrues ou des cadets
- 53 % avaient une éducation supérieure au niveau secondaire au moment de l'enquête et 7 % indiquaient une scolarité inférieure au niveau secondaire
- 57 % avaient quitté volontairement les forces et 24 % avaient été libérés pour des raisons médicales

Résultats

Le présent rapport donne un aperçu descriptif de plus de 40 indicateurs de santé, d'invalidité et de déterminants de santé recueillis lors de l'enquête. En voici les points saillants :

1. Les deux tiers (62 %) des vétérans de la Force régulière des FC qui ont été libérés du service militaire entre 1998 et 2007 ont déclaré que leur transition à la vie civile avait été facile, tandis qu'un quart (25 %) des répondants ont indiqué que leur transition à la vie civile avait été difficile. Chez les non-clients, on comptait moins d'adaptations difficiles (soit 17 %) alors que plus de clients d'ACC ont eu des difficultés d'adaptation (37 % des clients de PI et 57 % des clients de la Nouvelle Charte), indiquant qu'un grand nombre de personnes ayant éprouvé des difficultés de réinsertion avaient déjà sollicité de l'aide auprès d'ACC.
2. L'état de santé, le degré d'invalidité et les déterminants de santé des vétérans de la Force régulière des FC qui ont été libérés du service militaire entre 1998 et 2007 étaient pire que ceux de la population canadienne en général.
3. Beaucoup de ceux qui avaient des problèmes liés à la santé, à une invalidité et aux déterminants de la santé étaient déjà bénéficiaires d'avantages d'ACC.
4. La majorité de ceux qui ont indiqué avoir des problèmes de santé chroniques diagnostiqués par un professionnel de la santé attribuait leur état au service militaire, de même qu'un grand nombre de ceux souffrant d'une invalidité.

5. La situation de ceux qui n'étaient pas bénéficiaires d'avantages d'ACC était semblable, à bien des égards, à celles des Canadiens en général, mais en moyenne, ils avaient davantage de problèmes de santé chroniques et d'invalidités qu'ils attribuaient en grand nombre au service militaire, ce qui semble indiquer des problèmes relatifs au degré de couverture des programmes ou des besoins non satisfaits.
6. Les personnes qui demandent de l'aide auprès d'ACC ont des problèmes de santé; il n'est donc pas surprenant que l'état de santé, le degré d'invalidité et les déterminants de l'état de santé des clients d'ACC étaient pires que ceux de la population en général. Ce sont les clients de la Nouvelle Charte qui avaient le pire état de santé.
7. Les clients d'ACC ont indiqué des problèmes de santé complexes. Parmi les vétérans participant aux programmes d'ACC, une grande majorité (91 – 92 %) avait au moins un problème de santé physique diagnostiqué par un professionnel de la santé et environ la moitié (40 - 60 %) étaient aux prises avec au moins un problème de santé mentale. Les deux tiers souffraient de quatre (4) à six (6) problèmes de santé physique et mentale et un cinquième d'entre eux avait un nombre encore plus élevé de troubles comorbides. Les clients d'ACC avaient un faible niveau de qualité de vie liée à la santé, particulièrement en ce qui touche la santé physique.
8. La majorité des répondants (89 %) travaillaient après leur libération. Le taux de chômage chez les vétérans (8 %) était le même que celui de la population en général. Les clients de la Nouvelle Charte avaient un plus bas taux d'emploi après leur libération et des taux de chômage plus élevés que les clients de PI et les non-clients. Les taux de satisfaction au travail pour tous les groupes se sont améliorés entre l'année suivant la libération et l'année précédant l'enquête.
9. Alors que la plupart reconnaissaient que l'expérience, l'éducation et la formation militaires avaient contribué favorablement à leur réinsertion, moins de la moitié ont indiqué que leur prestige, leurs compétences et connaissances, leur autorité, leur revenu et leur importance étaient plus grands que ceux dont ils jouissaient pendant leur service militaire. Moins de clients de la Nouvelle Charte ont indiqué que leurs connaissances, compétences et capacités militaires étaient transférables à leur emploi civil que ne l'ont fait les clients de PI et les non-clients.
10. Les taux de faible revenu parmi les vétérans correspondaient à la moitié de ceux de la population canadienne en général. Les taux de faible revenu des non-clients et des clients d'ACC étaient similaires. La plupart (73 %) étaient très satisfaits ou satisfaits de leur situation financière actuelle. Ce sont les clients de la Nouvelle Charte qui étaient les moins satisfaits (57 %).
11. Les clients de la Nouvelle Charte et de PI étaient aux prises avec des taux de stress perçus supérieurs à ceux des non-clients. Les clients de la Nouvelle Charte étaient les moins satisfaits de leur emploi courant ou de leur activité principale et avaient le plus bas degré de sentiment d'appartenance à la communauté et de maîtrise de la situation.

12. Le quart (27 %) des non-clients avaient un soutien social faible et les taux à cet égard pour les clients d'ACC étaient beaucoup plus élevés (43 % pour les clients de PI et 52 % pour les clients de la Nouvelle Charte).
13. La grande majorité des vétérans possédaient une assurance couvrant les médicaments, les soins dentaires et le coût des lunettes, et avaient un médecin régulier dans une proportion plus élevée que la population canadienne en général : 82 % de la population de l'ETVC et 89 % de ceux qui étaient des clients d'ACC.

Résumé

Le présent rapport porte sur l'état de santé, les invalidités et les déterminants de la santé des vétérans de la Force régulière des FC après leur transition à la vie civile suivant leur libération du service militaire entre 1998 et 2007. L'Enquête sur la transition à la vie civile était la première enquête exhaustive sur la santé de ceux qui étaient bénéficiaires d'avantages d'ACC aussi bien que de ceux qui ne l'étaient pas.

Les deux tiers (62 %) de tous les vétérans de la Force régulière des FC qui ont été libérés du service militaire entre 1998 et 2007 et 71 % de ceux qui n'étaient pas bénéficiaires d'avantages d'ACC se sont adaptés facilement à la vie civile. Comme on pouvait s'y attendre, les clients d'ACC qui se sont adaptés avec facilité sont moins nombreux (50 % des clients de PI et 28 % des clients de la Nouvelle Charte), indiquant qu'un grand nombre de ceux qui ont éprouvé des problèmes de réinsertion à la vie civile étaient déjà bénéficiaires d'avantages d'ACC.

Les résultats tendent à indiquer qu'il existe des besoins non satisfaits et des problèmes liés au degré de couverture des programmes. Les non-clients constituaient un groupe très hétérogène dont 17 % ont éprouvé des difficultés d'adaptation à la vie civile et parmi lesquels certains souffraient de problèmes chroniques de santé physique et mentale qu'ils attribuaient au service militaire. Cela permet de penser que certains non-clients ont des besoins non comblés.

Selon les résultats, les programmes et les services d'ACC devraient permettre de venir en aide à ceux qui présentent des problèmes de santé complexes. La complexité est démontrée par la quantité, la diversité et le degré de comorbidité des problèmes physiques, mentaux et sociaux indiqués par ceux qui reçoivent des avantages d'ACC.

L'ETVC était un sondage transversal et, par conséquent, les résultats fournissent un aperçu ponctuel de l'état de santé post-libération des membres de la Force régulière des FC qui ont été libérés entre 1998 et 2007. L'enquête ne produit que peu d'information au sujet des parcours de vie des vétérans et les résultats ne peuvent pas servir à prouver la relation de cause à effet entre le service militaire et la santé après la libération du service ou encore les résultats des programmes d'ACC.

Pour les futures études sur la vie après le service militaire, il faudrait envisager une recherche longitudinale afin de surmonter les limites des études transversales comme l'ETVC. ACC et le MDF/des FC ont besoin de disposer d'information de façon continue

pour appuyer des programmes et des politiques fondés sur des données qui tiennent compte de la dynamique du parcours de vie des vétérans. L'ETVC va inspirer les futures études sur la vie après le service militaire en définissant les thèmes des études futures et en cernant des sous-populations pertinentes comme les femmes dans le service militaire et les groupes vulnérables qui ne reçoivent pas d'avantages d'ACC.

Les résultats de l'ETVC servent de fondement pour l'orientation des programmes et des services d'ACC et du MDN/des FC. Des analyses supplémentaires vont informer les initiatives de protection de la santé du MDN/des FC qui visent à atténuer les problèmes de santé et d'invalidité des militaires après leur libération du service. Les deux ministères évalueront les résultats de l'enquête dans le but de répondre aux besoins des vétérans tout au long de leur parcours de vie.